PJ27

Proposition commerciale n°797474/170331-0184 - Rév 0

Référence à rappeler sur toute commande

Vérification périodique des installations et équipements techniques – A PARTIR DE 2018

DCMH20 contrat IVS BVlink périodique – 07/107

Vérification des installations électriques, des chariots élevateurs, des portes automatiques, des rideaux

Le client

LION D'OR
Rue Charles Linné
02100 SAINT QUENTIN

Représenté par :
Monsieur LEFEVRE
Tél : 03.23.67.18.12
Fax :
Mobile :

SIRET : 58708009400028

Bureau Veritas Exploitation

Désigné par « Bureau Veritas

NPCP EXP STRUCTURE REGION
1 Rue du Chemin Vert
02200 MERCIN-ET-VAUX

Représenté par :
Bernard REINIGER
Chargé d'Affaires Inspections & Vérif. en Service
06.32.65.86.88

Votre contact commercial : Cathie MIEL
Tél : 03.23.75.32.35 - Fax : 03.23.75.03.05
Email : serviceclientnpcp@fr.bureauveritas.com

Récapitulatif

Prestation(s) proposée(s)	Périodicité	Prix en € HT par visite
Vérification périodique des installations électriques et Vérification périodique Q18 avec établissement d'un compte-rendu	Annuelle	360,00
~~Vérification périodique des appareils de levage~~	~~Semestrielle~~	~~210,00~~
~~Vérification périodique des portes et portails automatiques~~	~~Semestrielle~~	~~60,00~~
~~Vérification périodique des portes et portails automatiques~~	~~Annuelle~~	~~360,00~~
~~Inspection périodique d'un appareil ou équipement sous pression~~		~~200,00~~

Cette proposition commerciale est valable 3 mois à partir de sa date d'émission

Ce document a été émis par Bureau Veritas, le 31 Mars 2017.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT.

Le client confie à Bureau Veritas, qui accepte, les prestations désignées ci-après aux conditions particulières et ce conformément aux conditions générales jointes (réf. CGSF-VC BV EXPLOITATION)

info@fr.bureauveritas.com
66 rue de Villiers 92300 Levallois-Perret
Tél. : +33 (0)1 55 24 80 89
SAS au capital social de 36 315 050 € - RCS Nanterre 790 184 675
www.bureauveritas.fr

Conditions Particulières

1. Missions confiées à Bureau Veritas

Le Client confie à Bureau Veritas l'ensemble des prestations détaillées ci-après :

Prestation 1 : Vérification périodique des installations électriques effectuée conformément aux modalités du paragraphe 4.2 de la fiche mission jointe FMEL01 et « Vérification périodique Q18 » avec établissement d'un compte-rendu conformément aux modalités de la fiche mission jointe FMEL30

Prestation 2 : Vérification périodique des appareils de levage, effectuée conformément aux modalités du paragraphe 4.2 de la fiche mission jointe FMLV05.

Prestation 3 : Vérification périodique semestrielle des portes et portails automatiques, effectuée conformément au paragraphe 4.1 de la fiche mission jointe FMPO01.

Prestation 4 : Vérification périodique semestrielle des portes et portails automatiques, effectuée conformément au paragraphe 4.1 de la fiche mission jointe FMPO01.

Prestation 5 : Inspection périodique d'un appareil ou équipement sous pression gaz, conformément aux modalités de la fiche mission jointe FMPV12.

2. Description des installations / Equipements et lieux d'exécution

Les prestations de Bureau Veritas concernent les établissements identifiés ci-après :

Adresse d'intervention

Rue Charles Linné
ZAC LA VALLEE
02100 ST QUENTIN

Nature de l'établissement (à compléter par le client)

- [x] Ets Industriel
- [ ] Ets Tertiaire
- [ ] Immeuble d'habitation
- [ ] Chantier
- [ ] Ets recevant du public (ERP) de 1ère à 4ème catégorie
- [ ] Ets recevant du public (ERP) de 5ème catégorie
- [ ] Immeuble de Grande Hauteur (IGH)
- [ ] Installation extérieure

Les prestations de Bureau Veritas portent exclusivement sur les installations et équipements suivants :

Vérification des installations électriques d'un ERT sous tarif jaune pour chambres frigorifiques, quais, locaux sociaux et bureaux.

Vérifications semestrielle d'un chariot à conduction porté, 6 chariots à élévateurs à conducteurs accompagnants

Vérification annuelle de 12 portes « manuelles », et vérification semestrielle de 2 rideaux plastiques ;

Vérification des 40 mois d'une cuve de 270 litres, année 2012

La date d'intervention est prévue le .
A défaut de précision, celle-ci sera convenue d'un commun accord après signature de ce document.

La vérification des installations électriques avec fourniture du rapport quadriennal effectuée en 2016 par SOCOTEC

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
info@fr.bureauveritas.com
www.bureauveritas.fr

Nota : Sans indication du client sur l'année d'intervention requise pour les prestations de périodicité supérieure à 12 mois, il est convenu que la première intervention sera réalisée lors de la 1ère année d'application du présent contrat.

3. Déroulement séquentiel de la mission proposée par Bureau Veritas

1 Commande / revue de contrat	2 Planification	3 Intervention	4 Facturation	5 Bilan / rapport
Validation de votre commande en nous retournant ce document complété et signé	Planification d'une date d'intervention : Bureau Veritas vous contactera dans les plus brefs délais	Intervention de Bureau Veritas sur le site	Emission de facture	Rapport d'intervention mis à disposition

info@fr.bureauveritas.com
66 rue de Villiers 92300 Levallois-Perret
Tél : + 33 (0)1 55 24 80 89
SAS au capital social de 36 315 050 € - RCS Nanterre 790 184 675
www.bureauveritas.fr

4. Rapports

Les rapports d'intervention sont mis à disposition du client, sur le site Bureau Veritas dénommé « BV Link », sous forme de fichier « pdf » et dans les conditions précisées ci-après.

L'espace « EXPRESS » dédié au client sur BV Link est ouvert après la signature du présent contrat par les deux parties. Dès réception du mail avec le lien d'accès, le client choisit son code d'authentification puis valide en ligne les conditions générales d'utilisation pour activer son compte.

L'ensemble des rapports émis, objet du présent contrat, sont conservés sur son espace « BV Link EXPRESS » pendant la durée du contrat et les 12 mois qui suivent où ils sont accessibles 7 jours sur 7 et 24h00 sur 24h00.

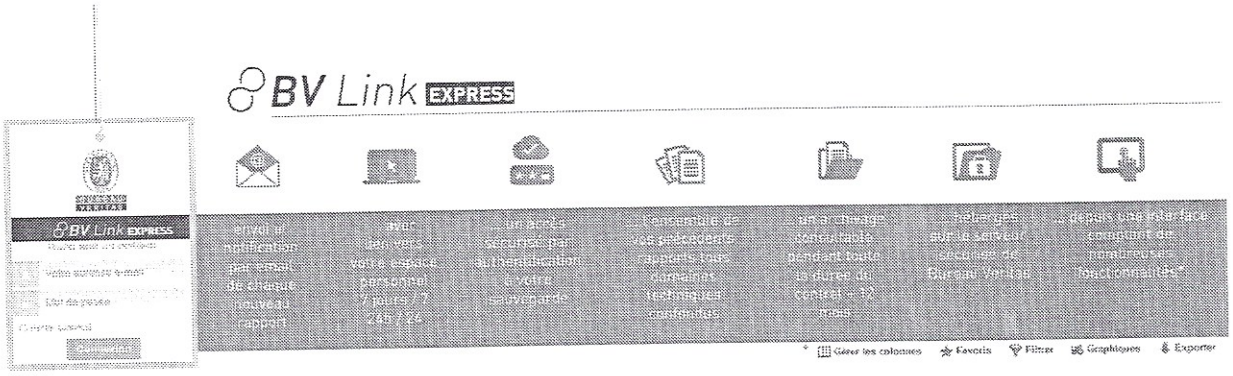

5. Prix

Les prix des prestations confiées par le Client à Bureau Veritas sont assujettis à la TVA en vigueur et sont détaillés ci-après :

Prestation(s) proposée(s)	Prix unitaire en € HT	Unité (Visite, Equipement, Site, ...)
Vérification périodique des installations électriques et **En option à rayer si non retenue** : Vérification périodique Q18 avec établissement d'un compte-rendu	360,00	Visite
Vérification périodique des appareils de levage	30,00	Par visite et par appareil
Vérification périodique des portes et portails automatiques	30,00	Par visite et par appareil
Vérification périodique des portes et portails automatiques	30,00	Par visite et par appareil
Inspection périodique d'un appareil ou équipement sous pression La visite de qualification décennale se fera sur demande de devis	200,00	Par visite

Une majoration de 108 € HT sera appliquée l'année de la vérification périodique des installations électriques avec émission d'un rapport quadriennal.

Le service de mise à disposition et d'archivage des rapports sur le site BV Link EXPRESS (50 € HT/an) est offert dans le cadre du présent contrat.

BV Link EXPRESS OFFERT

Ces prix sont revalorisés annuellement et à minima selon l'indice ICHT-N :
P=Po x I / Io

I : indice ICHT-N à la date de la facture
P : Prix actualisé à la date d'émission de la facture
Po : Prix de base à la date d'émission de la proposition
Io : Indice ICHT-N à la date de la proposition

Valeur de l'indice Io : 115,1 de septembre 2016

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
info@fr.bureauveritas.com
Bureau de Veritas 92500 Levallois-Perret
Tél : 01 55 24 00 00
SAS au capital social de 26 315 850 € - RCS Nanterre 790 130 916
www.bureauveritas.fr

Informations complémentaires :

Les prix sont calculés pour des interventions entre 8 h et 18 h du lundi au vendredi. En dehors de cette plage, Bureau Veritas se réserve le droit d'appliquer une majoration de 50 % et de 100% le dimanche et les jours fériés.
Les prix d'intervention pour un site donné seront au moins égaux à 200 € HT.
Toute intervention supplémentaire, à la demande ou du fait du client, fera l'objet d'une facturation sur la base d'un tarif de facturation minimum de 450 € HT par demi-journée (par exemple : locaux ou installations inaccessibles, travaux inachevés, demande de levées de réserves, complément de vérification lorsque la totalité ou une partie des installations ne peut être vérifiée pour une raison identifiée dans le rapport ...).

Les frais de déplacement sont compris dans les prix de Bureau Veritas à l'exception des frais de déplacement hors métropole ou sur des sites difficiles d'accès (îles, refuges de montagne,...) qui seront facturés sur la base des dépenses réelles engagées.
Toute annulation de l'intervention 48 heures avant la date d'inspection, à la demande ou du fait du client (dysfonctionnement des équipements, absence de l'entreprise d'entretien, ..) fera l'objet d'une facturation forfaitaire de 200 € HT.
Toute demande de remise de rapport par envoi postal ou mail fera l'objet d'une facturation de 50 €HT par envoi.

Cas particulier des vérifications périodiques des installations électriques :

Dans le cas de la vérification périodique, à défaut d'autre précision, une majoration tarifaire de 30% sera appliquée l'année de la fourniture du rapport quadriennal ou lors de la première vérification périodique si elle doit être menée comme une vérification initiale.

Dans le cas des vérifications des installations électriques avec « vérification périodique Q18 », le prix inclut systématiquement l'émission d'un « compte rendu de vérification Q18 ». A défaut d'autres précisions dans la présente offre, tout « compte rendu de vérification Q18 » supplémentaire, imposé par le référentiel APSAD D18 (plusieurs bâtiments ou groupes de bâtiments, nature du risque d'incendie ou d'explosion différents) sera facturé en sus sur une base de 97 €HT par compte-rendu de vérification Q18.

6. Facturation

Les factures de Bureau Veritas sont présentées à l'issue de l'intervention.
Elles sont payables à 15 jours date de facture, de préférence par virement bancaire au compte référencé ci-contre

NATIXIS
IBAN : FR76 3000 7999 9904 4245 1000 056
SWIFT NATXFRPPXXX

7. Durée du contrat

Le présent contrat prend effet à réception du présent document signé par le Client. Il est conclu pour une durée ferme de trois ans et sera renouvelé par tacite reconduction, à chaque échéance pour une durée égale, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception, par l'une ou l'autre des parties, trois mois avant l'échéance du contrat.

8. Modalités spécifiques d'intervention pour les vérifications techniques

Le client conserve la direction et la responsabilité des installations, équipements et appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir et désigne une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas et pour assurer la direction des manœuvres nécessaires à la vérification.

Le client s'engage à préparer la visite de Bureau Veritas et à faciliter la réalisation des contrôles (accès, disponibilité, documentation,...) en mettant en œuvre l'ensemble des dispositions à prendre, détaillé au paragraphe 3 des conditions générales de services et complété, pour chaque prestation, dans chacune des fiches missions jointes.

Nota : Lorsque des produits consommables (eau, fuel, cartouches CO2, etc.) sont nécessaires à l'exécution des vérifications, des essais ou à la remise en service, ces derniers sont à la charge du client.

info@fr.bureauveritas.com
66 rue de Villiers 92300 Levallois-Perret
Tél. : +33 (0)1 55 24 80 89
SAS au capital social de 36 315 000 € - RCS Nanterre 790 184 675
www.bureauveritas.fr

9. Identification du client (à compléter ou à modifier)

Merci de bien vouloir compléter ou modifier les informations avant de nous retourner le document signé.

Informations pour mise à disposition du rapport	
Contact :	Monsieur LEFEVRE
Adresse mail :	lion-dor@wanadoo.fr
Informations client payeur	
Raison sociale	LION D'OR
Numéro SIRET	58708009400028
Numéro de TVA Intracommunautaire	FR 42 587 080 094
Adresse de facturation	rue Charles Linné 02100 ST. QUENTIN

Le présent document comporte 25 pages, y compris les conditions particulières d'intervention et les conditions générales de service Zone France (référencées CGSF-VC BV EXPLOITATION) ainsi que les annexes éventuelles de définition de prestations ou de service qui en font partie intégrante.

Cette proposition commerciale formera contrat à sa signature par les deux parties. Les annexes (conditions générales de service et fiches mission) font partie intégrante de ce contrat.

10. Pour commander

Retourner ce document par mail à serviceclientnpcp@fr.bureauveritas.com ou par Fax au 03.23.75.03.05
ou par courrier à l'adresse suivante :
Bureau Veritas Exploitation- 1 Rue du Chemin Vert
02200 MERCIN-ET-VAUX
A l'attention de Cathie MIEL
Référence à rappeler: 797474/170331-0184 Rév. 0

Fait à Soissons

Le :

Par Bureau Veritas

LION D'OR
FRUITS ET LÉGUMES EN GROS
S.A. au capital de 45.750 €
SIREN 587 080 094 - R.C. B St-Quentin
Rue Ch. Linné - Z.A.C "La Vallée"
02100 SAINT-QUENTIN
Tél. 03 23 67 18 12 - A.P.E. 513 A

A : St Quentin
Le : 31/1/17
Nom : C. FAVCHAMPS
Qualité du signataire : FMC
Le client (*) : lu et approuvé

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé », et apposer le cachet commercial.

Vérifications électriques uniquement.
intervention 1ère quinzaine de janvier 17.

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
info@fr.bureauveritas.com
44 rue de Villiers 92200 Levallois Perret
Tél : 33 (0)1 41 49 22 00
SAS au capital social de 34 000 000 € - RCS Nanterre 790 184 175
www.bureauveritas.fr